

Le Bulletin de l'APPQ

LES MEMBRES DE L'APPQ : ENSEMBLE POUR RÉUSSIR !

**Le ministère de l'Environnement au Congrès de l'APPQ
Bulletin 2006.010
Lundi 3 avril 2006**

Le ministère de l'Environnement du Québec a réservé son kiosque au congrès de l'**Association des puits et pompes du Québec**. Les représentants du ministère y seront présents et disponibles en vue de s'entretenir et d'échanger avec les entrepreneurs de l'industrie des eaux souterraines.

Venez donc discuter avec les représentants du ministère, adresser vos questions et faire vos commentaires, particulièrement en ce qui a trait à l'application concrète du *Règlement sur le captage des eaux souterraines*.

L'**APPQ** sera très active dans ce dossier. Le projet de révision et d'actualisation du Règlement sera étudié et analysé par un comité spécial de l'**APPQ** et celle-ci fera connaître ses recommandations au ministère en vue d'améliorer le Règlement tout en y éliminant à l'avenant les lacunes et les irritants pour l'industrie.

L'APPQ

- ***La seule association vouée uniquement à l'industrie des eaux souterraines au Québec !***

**Gilles Doyon, avocat
Directeur exécutif
T (514) 354-3645
C (514) 265-6652**